

plans nationaux, conformément à la convention de Rio sur le changement climatique et, au cours du sommet de Halifax, de faire le point sur les progrès accomplis.

Le Canada a été l'un des premiers pays à signer et ratifier les conventions mondiales sur le changement climatique et sur la diversité biologique. De concert avec ses partenaires du G-7, il s'applique à mettre en œuvre les engagements pris à la CNUED relativement à ces deux instruments.

La vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Sheila Copps, présidera à la fin d'avril une réunion de ses homologues du G-7, qui aura lieu à Hamilton (Ontario). Cette rencontre mettra en lumière l'importance que le Canada attache au rôle du G-7 dans le dossier environnemental. Les ministres

y discuteront de grandes questions comme l'intégration des politiques environnementales et économiques, les progrès réalisés dans des domaines critiques comme le changement climatique et la diversité biologique, et l'orientation future des institutions internationales à vocation environnementale. Même s'ils ne font pas partie du processus formel du sommet, les résultats de cette rencontre aideront les « sherpas » à guider les discussions des dirigeants du G-7.

À Halifax, les participants passeront en revue les progrès réalisés au chapitre des plans nationaux de mise en œuvre des principaux engagements pris à la CNUED, notamment en ce qui a trait à la convention sur le changement climatique, comme il a été convenu à Naples l'an dernier.

LE CRIME TRANSNATIONAL ORGANISÉ

Les problèmes suscités par le crime organisé, y compris le terrorisme, le trafic des stupéfiants et le blanchiment de l'argent, font partie des nouvelles priorités internationales.

Le Canada est résolu à contribuer au renforcement de la coopération internationale en vue de lutter contre le crime transnational organisé. Il s'agit d'un problème mondial en ce sens que les pays de l'ex-URSS et d'Europe centrale et orientale, tout autant que les pays en développement, sont de plus en plus la cible des organisations criminelles.

En ce qui concerne le blanchiment de l'argent, le Canada applaudit aux réalisations du Groupe spécial d'experts financiers du G-7, mis sur pied en 1989 pour lutter contre ce fléau, et lui maintient son appui. Le Canada et ses partenaires du G-7 croient que, pour remporter cette lutte, tous les gouvernements doivent prendre des mesures efficaces pour empêcher le blanchiment des gains provenant du trafic des stupéfiants et d'autres crimes et délits graves.

LA PARTICIPATION DE LA RUSSIE AUX DISCUSSIONS POLITIQUES

C'est au sommet de Naples en 1994 que la Russie a, pour la première fois, participé directement aux discussions politiques du G-7, le président Boris Eltsine ayant été invité à la table des délibérations. Des rencontres séparées avec le président de l'URSS avaient toutefois eu lieu en marge des sommets depuis celui de 1989. À sa conférence de presse à l'issue du sommet de Naples, le premier ministre Chrétien a indiqué que la Russie serait présente aux entretiens politiques du G-7 à Halifax.

Le Canada croit qu'en participant davantage aux travaux politiques du sommet, la Russie peut apporter une contribution importante et constructive à la solution de nombreux problèmes auxquels est

confrontée la communauté internationale. Le Canada et ses partenaires du G-7 estiment qu'il est essentiel que la Russie contribue à la solution de problèmes comme la prolifération des armes nucléaires et classiques, la sécurité des centrales nucléaires, la protection de l'environnement, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, ainsi que la prévention et la gestion des crises régionales. Ils appuient également l'intégration de la Russie dans le système économique et commercial international et œuvrent en vue de réaliser cette intégration à un rythme qui soit compatible avec les réformes en cours en Russie même.